



HAL
open science

Perspectives institutionnalistes : économies, pouvoirs et sociétés (Discours de soutenance - HDR)

Jérôme Maucourant

► **To cite this version:**

Jérôme Maucourant. Perspectives institutionnalistes : économies, pouvoirs et sociétés (Discours de soutenance - HDR). 2006. hal-03090828

HAL Id: hal-03090828

<https://hal.science/hal-03090828v1>

Submitted on 30 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Perspectives institutionnalistes : économies, pouvoirs et sociétés

(Discours de soutenance)¹

Un point de vue

L'exercice qui m'est proposé aujourd'hui est particulièrement difficile : faire montre d'un possible dépassement d'un travail qui, lui-même, se voulait une synthèse en forme de dépassement d'un ensemble de travaux commencés, il y a près de quinze ans déjà. Je ne me déroberai pas à cette exigence, tout en rappelant le caractère aussi précis que limité des travaux que j'ai pu entreprendre. Ces travaux s'inscrivent explicitement dans un cadre qu'on qualifie à nouveau d'"institutionnaliste", en référence aux travaux fondateurs des économistes américains hétérodoxes du début du XXI^{ème} siècle. J'inclus toujours l'œuvre de Polanyi et de son école dans cette mouvance, comme je l'avais fait, ici même en 1994, lors de ma soutenance de thèse nouveau régime, tant les ressemblances sont frappantes en ces approches.

Je dois dire que ce retour à une pensée "dissidente" ou "hétérodoxe" en économie, doit beaucoup - il faut le rappeler avec force ici - à ce que l'"école française de la régulation" a apporté à la réflexion en économie. Je me dois, aussi, de souligner que cet intérêt pour les institutions, du point de vue des idées ou des faits, était en même temps nourri par la lecture que je fis de *La Libération Médiévale*. Dans cet ouvrage, Pierre Dockès se donnait pour objet, en 1979, à l'image de l'école radicale américaine, de penser quelques déterminations sociales de l'économie à l'encontre des thèses technicistes ou economicistes, en prenant comme objet la crise de l'esclavage antique.

Je crois, d'ailleurs, qu'il serait utile de revenir sur un tel sujet, comme me l'a un jour suggéré Jean Andreau qui citait cet ouvrage, tout en s'aidant des progrès réalisés depuis lors par les sciences économiques et historiques. Je me dois d'évoquer, enfin, des travaux qui permettait de garder le meilleur de la tradition marxiste et qui ont compté dans conception de ce que je peux entendre par « institutionnalisme » : je veux évoquer ici les travaux de Bernard Rosier qui nous a quitté trop tôt. Sans doute, pourrait-on m'objecter, le temps n'est plus aux écoles dûment constituées ; en revanche, le rôle de réseaux de pensée, toujours très actuel, parfois à la marche de l'économie, me semble tout à fait décisif dans la dynamique de ce savoir évolutif que constitue, par-delà toutes ses variantes, la science économique.

Du fait d'un ensemble de raisons dues à mes capacités personnelles, aux circonstances et à mes goûts et j'ai choisi de participer à cette réflexion "institutionnaliste", au sens large que je viens d'évoquer, selon une double perspective : l'histoire de la pensée économique et l'histoire des faits économiques. En bref, il s'agit de lire, et travailler si possible avec les historiens, pour éclairer la perspective économique. Ce faisant, un autre terme est venu s'accoler à ce doublet "économie et histoire", presque naturellement : celui de politique. Même si je n'ai pris conscience que tardivement de ce fait, l'irruption de la dimension politique dans mon travail était d'inscrit dans le projet même de l'institutionnalisme, qui doit repérer la part du possible dans la construction des structures économiques. En ce sens, au moins depuis Commons, l'institutionnalisme a l'ambition d'être plus qu'une *économie politique*, science de la création et de la répartition des richesses sociales. Souvenons-nous ici de l'enseignement de Jacques Monod, qui voyait dans la compréhension des formes d'articulation entre le hasard et la nécessité et dans l'expulsion de la

¹ Discours de soutenance en vue de l'habilitation à diriger les recherches, « Économie, monnaie et souveraineté », cf. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00384984/document> Un livre est issu de ce travail : *Pour une économie historique de la monnaie : recueil de travaux*. Moneta, pp.192, 2008, 978-90-77297-00-1. {halshs-00357894}

contemplation théologique de la finalité, le fait même de la science et l'origine de la responsabilité du savant. En économie, cela signifie l'ouverture du champ des possibles à l'inventivité humaine, même si l'économie implique des déterminations aux formes que peuvent revêtir les rapports sociaux.

Ce n'est donc pas un hasard que j'ai rencontré la pensée de Polanyi, qui affirmait, dans une revue fondée par Weber et alors éditée par Schumpeter, que “ *l'homme ne sera libre que lorsqu'il connaîtra les coûts de ses idéaux* ”. Un quart de siècle après, Polanyi, regrette, en 1947, que la société de marché ait malheureusement paralysé notre imagination collective. Précisément, si le “ tout est possible ” du totalitarisme est dangereux, il reste des marges considérables pour un “ constructivisme raisonné ” - n'en déplaise à Hayek ! -, et pour une “ ingénierie sociale ” qui, pour être “ fragmentaire ” – je reprends là le mot bien connu de Popper –, ne peut être qu'audacieuse.

Je dois insister sur une particularité de ce travail : la notion d'institution que j'utilise est différente de celle nous propose l'école « néoinstitutionnaliste », qui, par exemple, théorise, voire ose mesurer comme North l'a d'ailleurs courageusement fait, les “ coûts de transaction ”. En effet, la question que je me pose n'est pas de savoir comment certaines formes de calcul coûts/bénéfice, supposées immanentes à une sorte de la ruse de la raison économique, dispose des formes organisationnelles, du partage entre “ marché ” et “ hiérarchie ”. Je pense qu'il est plutôt nécessaire de saisir le *modus operandi* de catégories générales de l'action et de la pensée collective en économie, afin de dessiner les configurations sociales et les rapports de force qui leur sont associés. Si la science sociale ne peut faire l'économie des fondements “ microsociaux ”, pour ainsi dire, afin d'expliquer certaines résultantes agrégées – ce que Popper crut par ailleurs lire dans Marx ! – l'institutionnalisme nous rappelle qu'on ne peut faire l'économie de fondements “ macrosociaux ”, c'est-à-dire prendre en compte des représentations et contraintes collectivement instituées, qui peuvent prendre la forme de règles intériorisées par les acteurs.

Ceci permet, d'ailleurs, de réintroduire certaines catégories collectives, comme la classe. En conséquence, mon travail ne s'inscrit pas dans ce « néoinstitutionnalisme » qui, se concentrant sur les “ petites ” institutions - comprises comme agencement localisé de forme de coordinations interindividuelles - occulte la signification décisive des “ grandes ” institutions, comme la monnaie, les formes de propriété *etc.* Peut-on vraiment - je me permets d'insister sur ce point - ne pas tenir compte du fait que les acteurs sociaux agissent et se représentent le monde à travers une série de grilles, de biais culturels et d'entraves qui s'inscrivent dans des rapports de forces intelligibles à un niveau macrosocial. En somme, je ne fais que reprendre, ici, le thème, cher à Commons, de l'“ esprit institutionnalisé ”.

Dans ce qui suit, je vais résumer à grand trait le contenu du texte qui a été soumis à votre attention, reposant ainsi les bases de la discussion de cet après-midi, avant de dessiner des perspectives de travail, qui deviennent plus claires à ce jour, au-delà même de ce que j'avais esquissé dans la conclusion de ce travail d'habilitation.

Les grandes lignes du travail d'habilitation

Dans une première partie, intitulé “ une trajectoire de recherche ”, j'ai tenté de confronter, dans le champ de l'histoire économique, les thèses institutionnalistes aux thèses néoclassiques, voire néoinstitutionnalistes, notamment celles qui sont inspirées par l'œuvre de North. J'ai, dans ce développement, tenté de montrer que nombre de débats portant sur l'histoire économique d'avant la révolution industrielle sont marqués par *l'ambivalence de la figure du marché*. Cette figure est, en effet, parfois comprise comme le système constitué par les marchés autorégulateurs, ou parfois entendue selon des cadres institutionnels n'autorisant pas de tels mécanismes autorégulateurs, comme en témoigne la problématique polanyienne de la “ place de marché ”. Cette difficulté rappelle l'importance de l'hypothèse de Commons qui écrivit que le capitalisme avait besoin de « fondements légaux ». Une partie du cadre d'analyse wébérien avait déjà abordé à sa manière, cette question, ce qui constitue, pour moi, un acquis analytique important.

[J'ai conscience de soutenir ici que l'important à retenir, chez Weber, n'est pas être pas sa sociologie de la religion qui a pourtant fait sa bonne fortune. Je crois que l'on peut faire un usage du travail de Weber, tout en laissant ouverte à la discussion cette recherche d'un ethos religieux qui permettrait de comprendre l'« esprit du capitalisme ». Car, même s'il est possible de penser que le capitalisme flamant illustre les thèses weberiennes, que penser, alors, de la révolution industrielle à la française, etc. Ne se peut-il que le processus de laïcisation soit bien plus décisif pour ce qui est de rendre compte de la

dynamique du capitalisme, ce qui serait d'ailleurs une problématique contemporaine, comme je l'indiquerai, plus tard, en abordant la question des économies du Proche-Orient actuel].

La deuxième seconde partie du texte est un exercice en histoire des idées, qui se distribue selon des axes *a priori* bien différents, mais qui tentent tous d'illustrer la problématique institutionnaliste dans ce qu'elle a d'essentiel.

En premier lieu, je me suis interrogé sur la place du troc dans le discours économique, parce que celui-ci est une forme matricielle de l'interaction économique qui ne présuppose pas de cadre institutionnel spécifique et préalable. L'économie comme science part, en effet, fréquemment, de ce prototype de l'échange rationnel, qu'est le troc, pour y intégrer la monnaie *a posteriori* : la monnaie fonctionne alors comme une marchandise d'un type singulier. C'est une hypothèse inverse que j'ai reprise à mon compte selon laquelle le caractère institutionnel de la monnaie est la condition de possibilité de l'économie marchande. Ce faisant, je m'inscris dans la problématique développée, dès 1982, par Michel Aglietta et André Orléan : leur livre – *La violence de la monnaie* – avait fortement attiré mon attention alors que j'entamais mes études en économie. J'ai essayé, à la fin des années 1980, de combiner cette idée avec des éléments qui pouvaient alors être considéré comme hétérogènes : je veux parler de ces autres éléments fondamentaux de l'institutionnalisme que l'on doit à Veblen et Mitchell, le fondateur du NBER (je ne rappellerai pas ici l'importance de Commons que j'ai déjà évoquée).

J'ai, enfin, repris une part du travail stimulant de Jean-Michel Servet (1981), relatif à la “ fable du troc ”, forme de critique « généalogique » inspiré explicitement par Foucault. Toutefois, je suis plus réservé avec l'évolution du travail de Jean-Michel Servet, notamment à partir de 1993 quand celui-ci, dans un article remarqué de la *Revue économique*, va jusqu'à attribuer à Polanyi la thèse d'une P^{re} institution monétaire de la société ” (1993). Le problème essentiel n'est sans doute pas que l'imputation d'une telle thèse à Polanyi est discutable (je crois qu'elle est). Non, la question fondamentale est la suivante : peut-on considérer la monnaie comme une essence anthropologique, tout en restant dans un cadre institutionnaliste ? Par ailleurs, la prise en considération de certaines données anthropologiques ne s'accordent pas nécessairement avec cette thèse de l'« institution monétaire de la société » ; enfin, d'un point de vue épistémologique, il n'est pas sûr que la « fable du troc », comme critique généalogique inspiré par Nietzsche, s'accorde avec la valeur que l'économie comme science accorde à la vérité, sauf à vouloir sortir du cadre scientifique et accomplir, avec Foucault, le “ projet généalogique ”. Je le cite ici dans son cours du 7 janvier 1976 : “ *Les généalogies, ce sont très exactement, des anti-sciences (...) il s'agit de l'insurrection des savoirs* ”.

J'ai ensuite, en second lieu, tenté de poser la question du rapport entre économie et souveraineté, à un moment où le processus actuel de la construction européenne, parce qu'il tend à modifier les institutions politiques et économiques, remet au premier plan une préoccupation fondatrice de l'économie politique. Le prétexte m'en a été fourni par le *Traité de l'Economie politique* que l'on doit à Antoine de Montchrestien (1615). C'est dans le cadre d'un travail collectif de la Maison des sciences de l'homme – le groupe « Dons, Monnaies Prélèvement » du Centre de Recherches historique animé par Alain Guéry-, que j'ai pris conscience de l'importance d'un tel ouvrage. Montchrestien illustre une conception *moderne*, profondément politique, de l'économie, en rupture avec l'esprit antique ou médiéval, selon lequel l'économie appartiendrait à la stricte sphère domestique et ne peut être l'objet de l'action publique. Montchrestien montre que la richesse des peuples, donc de l'Etat, est fondamentalement instituée par le Prince ; l'économie n'est pas ici une catégorie autonome de pensée ou une dimension émergente des comportements.

Je mets aussi en évidence que la concurrence est au cœur du discours de Montchrestien, *les marchés étant la codification politique des flux concurrentiels*. C'est pourquoi je crois erronée l'interprétation, parfois répandue, qui consiste à dire que le « mercantiliste » n'aurait pas compris que des bénéfiques mutuels, monétisable ou non, pouvaient surgir de l'échange. Chose trop peu soulignée, cet auteur conçoit fort bien, qu'à l'intérieur d'un type d'institutionnalisation spécifique des échanges – le cas des échanges intérieurs, mais pas seulement – le « *gain from trade* », cher aux Anglo-Saxons, est possible. Montchrestien affirme que cette positivité de ce type d'échange *intérieur* au corps politique s'oppose aux formes *extérieures* de l'échange. Dans ce cas qui est celui du commerce se déroulant en dehors des Etats, ce que gagne l'un est perdu par l'autre. Ainsi, c'est seulement dans la condition l'état « prépolitique » de l'« international », c'est seulement

dans cette sorte d'état de nature qui est celui existant aux franges de Républiques et de royaumes, que le commerce est un jeu à somme nulle. En faisant pareille lecture de Montchrestien, je ne pense pas être dans l'illusion de la projection rétrospective – qui menace il est vrai tout lecteur des textes du passé – car Montchrestien en vient à dire, en prenant le cas - entre autres - du commerce franco-espagnol, que l'application du « droit des gens » pourrait rendre le commerce extérieur bénéfique : ceci implique la disparition des asymétries de position résultant des politiques des Etats.

Toutefois, avec Cantillon, en moins d'un siècle, la question des articulations entre institutions politique et économique se reformule radicalement. Plus encore, Cantillon fait surgir, dans son ouvrage qui participe de la constitution de la théorie économique au sens où nous l'entendons aujourd'hui, une figure devenue majeure : l'entrepreneur. Il n'en demeure pas moins que Cantillon ne pousse pas ses intuitions libérales de l'autoconstitution du social et de l'équilibre économique jusqu'à dénier au politique toute efficacité en économie.

[La leçon actuelle qu'on peut tirer de cela est que la différence entre le libéralisme originel et le néolibéralisme contemporain ne constitue-t-elle pas, justement, dans l'inflation de cet esprit de système éloignant le théoricien de l'épreuve nécessaire avec la réalité ?]

Enfin, exposant les analyses méconnues faites par Polanyi des fascismes et de l'économie des années 1930, j'ai essayé de montrer que son apport au-delà du concept fort connu d'*embeddedness*. La thèse fondamentale de Polanyi est la suivante : la société de marché n'est pas le fruit d'un évolutionnisme qui aurait conduit au meilleur des mondes. Fruit de contingences historiques, comme le furent les actions délibérées des Etats et la volonté d'incarner un projet essentiellement utopique, la société de marché doit être comprise comme une création humaine *très singulière*. A ce titre, elle est porteuse de catastrophes dont le nazisme est un exemple. Anticipant la fameuse "querelle des historiens" propre à l'Allemagne des années 1980, Polanyi s'inscrit en faux contre l'explication de la genèse des fascismes par le bolchevisme, thèse déjà développée dans les années 1930 elles-mêmes. C'est dans l'« Angleterre ricardienne » (selon l'expression de la *Grande Transformation*), c'est dans ce processus très particulier de la constitution d'une société économique qu'il veut comprendre les raisons même de l'effondrement de la civilisation européenne dans les années 1930.

Polanyi met donc en avant le caractère absolument nouveau que constitue le capitalisme concurrentiel du XIX^{ème} siècle, tout en insistant sur la nature endogène des processus détruisant les capacités d'autorégulation de ce système inédit. *À cet égard, le fascisme est une issue possible à la société libérale du XIX^{ème} siècle dont une caractéristique essentielle était la séparation institutionnelle du politique et de l'économie.* En effet, au moment où cette société en vient à mêler les principes libéraux et démocratiques, les propriétaires du capital ont la capacité de vider de tout pouvoir effectif les institutions politiques investies par les représentants des partis populaires, chose fréquente en cas de crise grave. Ceci impossible la reproduction même d'une société complexe qui ne peut faire l'économie d'une régulation politique de ses contradictions. *Le fascisme est ainsi une expression toujours possible de la contradiction entre démocratie et capitalisme.*

Il s'agit donc de redonner à la science économique toute sa place dans l'explication d'un phénomène comme le fascisme et de reconsidérer les acquis problématiques d'une certaine science politique ou historique en la matière. Celles-ci affirment parfois l'extériorité radicale de la catastrophe totalitaire, soit qu'on affirme qu'elle est issue de conceptions totalement *extérieures* à la pensée libérale (comme le marxisme ou le fascisme-), soit qu'on reprennent avec Nolte - comme le faisait déjà Michael Polanyi - l'idée que le bolchevisme serait la cause véritable du nazisme. Ce raisonnement curieux implique que c'est l'angoisse des classes sociales craignant leur liquidation par le bolchevisme qui aurait engendré une « réaction » démesurée, à la seule mesure de l'« *hybris* » *asiatique* du bolchevisme. Je crois profondément que la prise en compte de facteurs économique – au sens de l'économie politique –, comme le fit Polanyi, sur cette longue période de deux siècles qui commence avec la révolution industrielle, est à même de réfuter ce révisionnisme qui envahit les consciences européennes.

Quelques pistes de recherche possible

J'aimerais, maintenant, aborder et justifier l'intérêt de nouvelles recherches et la continuation d'ancienne, fût-ce sous des formes un peu nouvelles.

La première piste concerne les mutations de certaines économies de Proche-Orient contemporain. C'est en revenant sur ce triplet « économie, politique et histoire », qui a façonné mon travail, que je veux montrer à quel point cette confluence peut nourrir des interrogations très actuelles. Dans ce dessein, je vais en revenir à un élément crucial de la problématique de Polanyi : ce qui caractérise l'Etat moderne est bien l'interventionnisme, dès qu'il s'agit de stimuler et d'encadrer la création des marchés ou d'en pallier les défaillances : ceci n'a rien de commun avec les interventions à l'Antique. En ce sens, à la différence de Weber, je ne pense pas que l'Antiquité ait connu un « capitalisme politique », même si je crois riche de sens la distinction conceptuelle entre « capitalisme politique » et « capitalisme rationnel ».

[Pour ce qui est de la politique à l'intérieur même de la société de marché, évoquons le cas de la politique monétaire, qui incarne depuis bien longtemps la figure de l'interventionnisme. Ce n'est pas un hasard si, il y a un siècle, I. Fisher parlait d'un « managed gold standard » pour qualifier le régime monétaire qui lui était contemporain. Même l'étalon-or, qu'on suppose parfois être un mécanisme, est en réalité une politique, sur quoi un Polanyi ne cesse d'insister. Ce qui compte donc dans l'entreprise essentielle de distinction et de périodisation, ce n'est pas, pour ce qui nous concerne ici, l'ampleur des interventions publiques mais bien leur nature.]

L'exemple du Liban contemporain illustre la fécondité de l'approche institutionnaliste, qui doit beaucoup à Weber : je pense à la production du concept d'Etat néo-patrimonial, cet Etat qui prend toutes les formes cérémonielles de l'Etat bureaucratique rationnel weberien, mais ne pratique pas les formes de rationalisation qui permettraient de constituer une société moderne.

[Albert Dagher dans une conférence intitulée « Le Modèle de l'Etat développemental et les défis pour le Liban », fait au MATISSE en 2002 a beaucoup insisté sur ce fait.]

A côté des facteurs internationaux qui expliquent, pour une part, la stagnation de la décennie passée (1990-2000), l'insuffisante rationalisation de l'Etat libanais est une autre cause remarquable de faiblesse économique. Ce fait doit être inscrit dans une histoire plus longue. Il y a un siècle déjà, se sont esquissées au Levant des idées selon lesquelles la faiblesse de l'Etat, dans une république marchande, était la clef de la prospérité. Les circonstances d'alors avaient permis un genre de croissance économique qui n'est plus possible dans les conditions géopolitiques actuelles. Je dirais, reprenant Weber, que le capitalisme moderne, au sens où il s'agit d'un « capitalisme rationnel », est un système qui construit les conditions de sa propre croissance. Ce type de capitalisme diffère du « capitalisme politique », qui repose sur une confusion systématique et délibérée entre l'intérêt public et les intérêts des factions politiques et confessionnelles, repose sur un Etat conçu comme un patrimoine aux mains de quelques intérêts. L'explosion de la dette publique a permis la naissance de richesses captées par un véritable agencement de réseaux de clientèle. La liquidation de presque toute forme de propriété publique, a également profité au système clientéliste de distribution de prébendes. Le Liban me semble un cas d'étude intéressant, car ce microcosme réfracte un macrocosme proche-oriental, et parfois même plus encore ...

[Ce pourquoi Metternich disait déjà de ce pays, du moins le Mont-Liban, qu'il était « si petit, si important ».]

La thèse que je soutiens donc, qui reprend un élément parfois très contesté de la problématique de Weber est que le capitalisme moderne, en son origine, est fondamentalement occidental, ce qui n'exclut nullement qu'il puisse se répandre par imitation et adaptation : ce qui essentiel est de comprendre l'échec ou la réussite des mécanismes de rationalisation aux seins de structures politiques elles-mêmes. Avant d'aller plus loin dans la présentation de ce projet d'étude, il est absolument nécessaire de préciser que je ne pense pas un instant que le capitalisme libanais soit « capitalisme politique » parce qu'il est issu d'une société orientale qui aurait, par nature, un rapport contrarié à la modernité. Ce serait faire peu de cas des déterminations externes qui ont pesé, bloquant la modernisation et la laïcisation des sociétés proche-orientales.

[L'Occident a bien favorisé en pratique la « ceinture verte » anticommuniste avant les discours qu'on attribue à Zbigniew Brzezinski en 1977. Par ailleurs, il ne serait pas inintéressant de lire certaines pratiques du capitalisme le plus moderne et rationnellement constitué, en apparence, comme relevant de l'institution de logiques néopatrimoniales, sans doute liées à des caractéristiques de l'économie mondiale actuelle. Le capitalisme politique a peut-être un bel avenir en Occident même ...]

Compte-tenu de la précaution que nous venons de prendre, il est possible de rappeler la valeur de problématique mettant en lumière la question la *spécificité* des capitalismes, question cruciale pour cet agencement particulier qu'on appelle « capitalisme mondialisé ». Celui-ci, en effet, ne peut être vu à travers

des filtres réducteurs qui laisse accroire à un monde homogène, ce qui fait que l'on se fourvoie dans l'analyse. Évidemment, les nouvelles formes du capitalisme russe, après l'échec de la thérapie de choc si bien analysé par Jacques Sapir, est un argument supplémentaire pour prendre au sérieux la nécessité de la théorisation des capitalismes, ce qui est par nature, l'ambition institutionnaliste ou régulationniste.

Pour ne pas se perdre dans une analyse qui, se situant directement au niveau mondial, en évoquant des mécanismes de marché sans aucune spécification, il est donc utile d'en revenir au cadre régional du Proche-Orient et de préciser deux éléments importants. D'abord, la Mésopotamie ne jouera sans doute un rôle que mineur dans la décennie à venir. Ensuite, le capitalisme politique de type syrien est rentré dans une phase de stagnation. Ce système, sauf changement politique majeur, a en effet épuisé ses ressources de croissance et la récente perte de la rente libanaise est un facteur supplémentaire d'épuisement du régime économique de croissance quelque peu modernisé à la fin des années 1990. Ce qui peut d'ailleurs porter une fraction de l'élite dirigeante à la radicalisation en termes de politique internationale.

C'est donc dans le monde perse que se trouvent sans doute des ressorts qui vont dessiner cet Orient arabe, si important pour l'Europe et les Amériques, à un moment où l'économie mondiale, pour « nouvelle » qu'elle soit, est exposée à la lancinante de la question de la rente pétrolière. Plutôt que de faire ici quelque analyse géopolitique ce soit, car mon propos est pleinement économique même s'il a souci du contexte, je voudrais, lisant un livre de Thierry Coville consacré à *L'économie de l'Iran islamique*, faire référence à la préface qu'écrivait Michel Aglietta en 2002. Se plaçant dans la perspective de résolution du conflit qui existerait entre une « *souveraineté théocratique* » et la « *souveraineté démocratique* », il avance la thèse suivante : « *l'irruption d'une modernité économique, qui peut modifier irréversiblement le rapport de force, passe par la transformation d'une économie de rente pétrolière en économie de production marchande* ». Une plus grande ouverture sur l'« *extérieur* » peut ainsi détruire « *le réseau des transferts* » qui fonde l'Etat néopatrimonial iranien.

[D'où, écrit encore Michel Aglietta « *l'absurdité insensée de l'administration américaine* » dont la politique ne fait que renforcer un régime qu'elle combat. Même si Michel Aglietta partant du constat vrai à l'époque, mais bien plus discutables depuis, que « *la légitimité démocratique fait des progrès à chaque élection* », ce conflit des sources de la souveraineté est essentiel à repérer].

Depuis quelques années, la question du capitalisme politique, de son fonctionnement et de ses perspectives, en Iran, comme en Syrie ou au Liban, ne sont plus des questions locales mais impose, me semble-t-il, aux sciences sociales, aux économistes en particulier, un effort particulier d'attention et de théorisation, de façon à éclairer les choix politiques à des moments décisifs. D'où mon projet, à côté du travail que je compte continuer à conduire en histoire des idées et des faits, à travailler sur les mutations de certaines économies proche-orientales pour mieux comprendre les modalités de dépassement de certains « *capitalismes politiques* », pour reprendre encore le mot de Weber.

A côté d'un travail que je pense donc consacrer à quelques capitalismes du Proche-Orient et dont je viens de dessiner les grandes lignes et la justification, ce double point de vue issu de l'histoire des idées et des faits continuera à nourrir mon travail, autant que possible. Ainsi, dans l'année qui vient, sur le conseil de Jean-Pierre Potier, j'envisage de faire traduire en anglais deux textes issus de ma collaboration au groupe de *Centre de Recherche Historiques* et dont vous avez pris connaissance dans la partie de ce travail d'habilitation consacrée à Montchrestien et Cantillon.

[*Au-delà de pures exigences académiques, il me semble intéressant que ces réflexions fondatrices sur la souveraineté, tout comme leur rapport avec l'économie, la réflexion, réflexion qu'on peut qualifier de « continentale », ou « européenne » gagnerait à être connue ailleurs que dans l'aire francophone ou européenne. Nous vivons à cet égard ce moment curieux où « la fin de l'histoire » ne cesse de bégayer et où le concept de souveraineté refait un retour en force remarqué, après que des politistes, trop marqués par le climat des années 1990, celle de la seconde mondialisation, ont cru bon de décréter un « monde dans souveraineté ».*]

De même, quelques mois après la traduction en espagnol du livre « *Avez-vous lu Polanyi* », et compte-tenu de l'importance croissante du monde hispanique, je pense important de faire véhiculer directement dans cette langue un certain nombre de considérations d'économie politique inspirées par l'institutionnalisme, au sens où je l'ai défini.

Pour ce qui est de l'histoire économique *stricto sensu*, je crois utile de contribuer à discuter des thèses « *modernistes* » qui font leur retour dans ce champ d'étude des économies antiques. J'ai appelé

« néomoderniste » cette tendance qui veut, « en quelque sorte », prendre sa revanche sur Finley, soit en répétant de facto Rostovstevff, c'est-à-dire en faisant appel à l'hypothèse du Grand Marché autorégulateur, soit, plus habilement, notamment dans les cas les faits contredisent manifestement cette hypothèse, en mobilisant les ressources les plus contemporaines relatives à la « rationalité » des comportements. Les « coûts de transaction » ou diverses « contraintes institutionnelles » sont parfois évoqués pour montrer que les mécanismes de marché ne sont pas nécessairement la règle. Néanmoins, ces argumentations posent une difficulté du point de vue méthodologique car elles n'exposent pas, en général, les conditions de leurs réfutations, alors même que l'ambition méthodologique de l'approche en termes de coûts transactionnels, selon les dires mêmes de D. North (1977, p. 64), est de produire des énoncés réfutables.

Et quand, comme je j'ai rappelé plus haut, North essaie, plus tardivement et façon très partielle, de procéder à ce type d'analyse réfutable, ses épigones s'inquiètent au plus point car pour eux il ne s'agit pas de tester une hypothèse qui est en fait un postulat. Ceci est ennuyeux, car il est toujours possible d'invoquer une contrainte spécifique donnant quelque substance à cette pure forme sans contenu qu'est la « rationalité économique » ! Pire, tout se passe alors comme si la rationalisation des comportements selon une norme monétaro-marchande n'était pas elle-même une longue construction sociale. Tout comme le premier modernisme, le néomodernisme en vient ainsi à nier cette dimension si peu spontanée de la vie sociale qu'est l'émergence d'une « mentalité de marché ». Ceux des économistes, qui sont peu soucieux du bien fondé des différences disciplinaires, ne peuvent que se réjouir de la mobilisation à outrance de l'hypothèse de « rationalité des comportements » ou de l'affirmation de l'éternité du Grand Marché, qui favorisent « l'impérialisme de l'économie » en histoire alors que, paradoxalement, les sociologues, quant à eux, l'ont contrecarré depuis une vingtaine d'années dans des travaux remarquables.

[Une façon de contribuer à ce débat nécessaire sur le « néomodernisme » tout en essayant d'en sortir, ne serait-il pas que se réalise la possibilité suivante : et si économistes, les historiens et les archéologues œuvraient, d'une façon encore plus approfondie que ce qui commence manifestement à s'esquisser, afin qu'une série d'objets historiques soient mis à l'épreuve de leurs outils d'investigation respectifs. Bien sûr, cela pourrait éclairer la nature de la place la place que les marchés, voire certains mécanismes de marché, occupent dans les économies précapitalistes, mais pas seulement, me semble-t-il. Mes interrogations s'inscrivent dans une tentative d'éviter les « boucles herméneutiques » dans lesquelles les économistes se perdent parfois, parce qu'ils estiment avoir validé leurs thèses en invoquant l'autorité de résultats produits par des historiens imprégnés par un même paradigme : la réciproque étant vraie Soudhaitons donc l'émergence d'un certain « éclectisme méthodologique » qui fasse la part, au sein de groupes de travail pluridisciplinaires, de chercheurs aux convictions a priori variées en terme paradigmatique. Une véritable « division scientifique du travail », fondée sur un refus de tout dogmatisme, serait à même de dépasser de vieilles oppositions qui ne font pas toujours avancer la réflexion. La promotion de cette intelligence collective n'a pas d'obstacle méthodologique sérieux. Ce ne sont d'ailleurs pas les querelles de méthodes qui font progresser le savoir en général, comme l'écrivit Weber.

L'obstacle provient, en partie, à des mécanismes que peut détricoter une sociologie de la connaissance : les découpages disciplinaires, qui ont leur raison d'être car toute science tient à une délimitation de son objet, sont investis par des forces visant à la production et la reproduction de logiques qui n'ont pas toujours leur raison d'être. C'est pourquoi, il est peut-être temps, de prolonger les outils éprouvés de la reconnaissance de la recherche intradisciplinaire, par l'invention d'autres outils qui reconnaissent le travail pluridisciplinaire. Ce n'est pas d'un progrès propre à l'histoire et à l'économie qu'il faut attendre de vrais progrès en histoire économique ; c'est une modification institutionnelle qui permettra de libérer les forces de la production scientifique pour dépasser l'état du savoir actuel et les vieilles problématiques. Mon souhait peut paraître iconoclaste. Mais, n'est-il pas possible, à côté des joyaux de la production du seul artisan, qui seront toujours les moteurs de la production, de mettre en œuvre des méthodes directement coopératives ?]